

L'udonien



ST-OUEN-EN-BELIN



Sommaire :

Le mot du Maire	p. 2
Travaux et voirie	p. 3
Cadre de vie	p. 4
CCAS / Restaurant scolaire	p. 5
Ecole Claire Fontaine	p. 6
La Communauté de Communes	P. 7 et 8
St Ouen fête l'été	p. 9
Un homme ordinaire	p. 10 à 12
Le comice	p. 13 à 14
Les associations	p. 15 à 22
Tarifs des salles et démarches en ligne	p. 23
A vos agendas et Smiden	p. 24
Vos commerçants et artisans	p. 25
Des infos pratiques	p. 26

Votre mairie et agence postale :

lundi 9h à 12h / 14h à 18h
 mardi, jeudi et vendredi 9h à 12h / 16h à 18h
 mercredi et samedi 9h à 12h

1 place des Comtes de Belin

tél : 02 43 87 46 18
 fax : 02 43 87 43 19
 mairie.saint.ouen.belin@orange.fr
www.saintouenenbelin.fr



Naissances hors commune : 18



Mariages : 8



Décès : 7

Le Mot du Maire

Audoniennes, Audoniens,

2017 est passée, vive 2018.

2017 a été marquée par un évènement festif exceptionnel "Le Comice".

Cette fête a été un grand moment de convivialité : merci à tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cette fête.

Pour autant, la vie communale a continué et nous avons réalisé les projets que nous avions programmés notamment la réhabilitation du logement situé 7, rue Saint Mamert qui a amélioré grandement le visuel de cette rue.

Autre projet réalisé, l'acquisition des murs de l'épicerie pérennisant ainsi la vocation commerciale de ce bâtiment.

Pour 2018, nous continuerons à œuvrer pour l'amélioration de la vie quotidienne des Audoniens à savoir la création d'un cheminement piétonnier route de la Rouzière jusqu'au carrefour du Chemin de la Maussonnière avec la route de Château l'Hermitage et nous poursuivons nos efforts pour rendre nos lieux publics accessibles à tous.

Enfin, début de cette année, l'école bénéficiera d'une classe numérique mobile permettant à tous les élèves d'accéder à de nouveaux modes d'enseignement préparant l'avenir.

Je terminerai en vous rappelant que les réformes annoncées dans différents domaines continuent à se mettre en place et en ce qui concerne 2018, c'est l'eau, l'assainissement collectif, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) qui seront transférés à la Communauté de Communes. Vous trouverez le détail à l'intérieur de ce bulletin et dans le journal communautaire.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année.

Bonne et heureuse année à tous



Les travaux



Depuis plus de 20 ans, un logement situé 7, rue Saint Mamert était resté sans usage. Aussi, il a été décidé de restaurer ce bâtiment qui fût par le passé l'école des filles.

Aujourd'hui, tout le monde a pu constater le changement. Cette réhabilitation a permis la création d'un grand logement de type 3 (86 m²) adapté aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux ont été réalisés par des entreprises locales.

Le coût de cette restauration est de 155 000 €TTC.

Nous avons bénéficié d'une subvention de la Région à hauteur de 4 350 € et un emprunt de 150 000 € a été contracté sur 20 ans.

L'aménagement rural



Comme chaque année la commission s'est réunie et a proposé au conseil municipal :

*De curer les fossés route de la Poissonnière, de la Lainerie et quelques endroits ponctuels, route de la Guilmaudière et au lieu dit « Les Aunettes » représentant ainsi une longueur de 4 875 m.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Chapron retenue par le groupement de commande des différentes communes de la communauté Orée de Bercé pour un montant de 3 802,50 €TTC.

En raison du retard d'intervention de l'entreprise, le transport de la terre a été assuré par cette même entreprise et non par les agriculteurs bénévoles engendrant un surcout de 1 462,50 €.

*De procéder au reprofilage de la route du Petit Chambon et de réaliser un enduit bicouche sur cette route ainsi que sur la route de la Guilmaudière.

*De réaliser une poutre de béton route de la Poissonnière entre le chemin de l'Orgerie et le ruisseau pour renforcer l'accotement et sécuriser le virage.

* De réaliser le goudronnage des entrées des chemins des Portes et de l'Orgerie sur la route de la Poissonnière, du Petit Belin sur la route de la Ruauté, de la Maussonière sur la route de la Guilmaudière ainsi que celle de l'allée de la Houssaire sur le RD32.

Ces travaux réalisés par l'entreprise Colas ont eu un coût de 39 520,00€TTC.

Le Conseil Départemental a accordé à la commune une subvention d'aide à la voirie de 1752,00 €

RAPPEL, les personnes dont leur propriété bordent une voie communale sont tenues d'élaguer haies, arbres ou autres.

Cadre de vie

tions de chacun à travers les différents rendez-vous de l'année. Par exemple sur son trottoir, l'hiver dégager la neige et aux beaux jours enlever les fleurs fanées, arracher les mauvaises herbes, mais de façon naturelle, car vous le savez maintenant l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite.

Sans pesticide ,et à budget égal, les espaces verts sont gérés différemment : par des méthodes préventives comme l'enherbement spontané, par le fleurissement au pied des arbres, par le paillage des massifs, etc...

Mais aussi par des méthodes curatives, avec du désherbage manuel. Vous avez pu remarquer au printemps un agent passer sur les trottoirs du centre bourg. Vous allez peut-être découvrir momentanément ces fameuses « mauvaises » herbes, injustement qualifiées, auquel cas ne vous offusquez pas, c'est toujours mieux pour votre environnement et votre santé qu'un arrosage avec des pesticides, et libre à vous de donner un coup de main ponctuel aux agents communaux en cas de besoin avec une binette ou autres matériels...!

ATTENTION

Les déchets verts étant assimilés à des déchets ménagers, leur brûlage est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

Vous pouvez donc les broyer, les utiliser en compost ou les déposer dans les déchetteries. Pour éviter tout risque d'incendie, vous devez débroussailler votre friche en zone urbaine avant le 30 mai.



Les membres de la commission ont mis en œuvre pour le comice « l'arbr'outils »

Il était décoré de nombreux outils utilisés dans l'agriculture ou l'artisanat.

Pesticides dans les fossés

Il a été constaté en différents endroits de la commune des infractions. Un arrêté préfectoral N°12/10/2010 venant compléter l'arrêté ministériel du 12/09/2006 précise qu'il est :

INTERDIT DE TRAITER À PROXIMITÉ DE L'EAU

- **Traitement interdit : fossé, caniveaux, collecteurs des eaux pluviales à ciel ouvert même à sec**
- **Traitement interdit à moins d'1 mètre : avaloirs, bouche d'égout, gouttières, grille**
- **Traitement interdit à moins de 5 mètres : cours d'eau sources, puits, forages, mares, plans d'eau.**

*Avis aux amateurs :
RDV le 13 janvier à 10h
en mairie.*

*Mise en place d'une
commission
« Boîte à livres »*

Le C.C.A.S. Centre Communal d'Action Sociale

Pour mener à bien ses missions, le CCAS dispose d'un conseil d'administration composé de 4 membres élus du conseil municipal et de 4 membres représentant la société civile. Il se réunit 5 à 6 fois par an, en lien avec les dossiers de << demande d'aide financière >>. La commune de SAINT OUEN en BELIN ne dispose pas d'une structure permanente avec du personnel spécialisé comme dans les grandes villes. Le public pourra s'adresser dans la plus grande discréetion à Mme BIGOT vice-présidente du CCAS (sur rendez-vous). Pour certaines parties très techniques de dossier il pourra être nécessaire de prendre contact avec l'assistante sociale.

Le CCAS peut vous orienter pour vos démarches

Il vous renseigne sur le dossier à constituer, sur l'organisme à rencontrer en lien avec votre situation et vos préoccupations : handicap, aides à domicile, aides aux personnes âgées, aides au logement, aides sociales insertion, etc.

Il aide les plus démunis à améliorer le quotidien grâce à la banque alimentaire

Les demandes sont validées suite à un entretien avec la vice présidente.



Il peut vous apporter une aide financière

Un budget annuel est alloué aux aides financières destinées à prendre en charge des factures d'eau, de gaz, d'électricité, de loyer. Les fonds sont versés directement aux fournisseurs.

C'est la commission administrative du CCAS qui prend la décision sur présentation d'un dossier argumenté par l'adjoint aux affaires sociales (descriptif de la situation familiale et du budget faisant état des ressources et charges mensuelles du foyer). La confidentialité est de règle.

Il lutte contre l'isolement et cherche à développer du lien

Les membres du CCAS organisent pour les seniors une sortie au Mans pour le gala avec verre de l'amitié au retour.

Ils rendent une petite visite à nos aînés au mois de décembre et leur offrent un présent.

LES MEMBRES DU CCAS VOUS PRESENTENT
A TOUS DE BONS VŒUX POUR 2018

Yolande BIGOT

Le restaurant scolaire

L'année 2017 a été quelque peu perturbée par l'absence de Marie Christine; il nous a fallu faire appel à un prestataire extérieur pour continuer à proposer des repas de qualité à nos enfants.

Sylvia a réceptionné les plats préparés par API pendant plusieurs mois et ce jusqu'au retour de la titulaire après les vacances d'automne, les repas ont pu de nouveau être préparés sur place « au p'tit régal ». Nul doute que la qualité des approvisionnements locaux et le souci d'une préparation irréprochable sur place vont s'inscrire dans l'esprit de la première fleur qui avait été décernée en 2016/2017 par le pays du Mans. Autre changement : le départ de l'adjoint au maire en charge de la restauration scolaire, Willy Jourdain. Merci à lui aussi pour avoir animé les rencontres de l'équipe de la cantine.



Le repas de Noël

Dans la tradition du caractère exceptionnel du repas de noël, l'audonienne aura accueilli le 21 décembre un repas de gala préparé localement.

Un grand merci aux différents acteurs de ce temps fort de l'année scolaire : les parents, les enseignants et le personnel communal et/ou communautaire qui se sont dévoués pour donner un caractère exceptionnel à ce « festin ».

Certains auraient même aperçu le père noël devançant le traditionnel réveillon du 24...
(Quand on vous dit que c'était exceptionnel....)

Ecole Claire Fontaine

Cette année l'école Claire Fontaine accueille 138 élèves répartis dans 6 classes : 26 PS/MS (Mme Evrard), 22 GS (Mme Hanteville), 19 CP (Mme Le Page), 24 CE1/CE2 (Mme Schneider, directrice), 25 CE2/CM1 (Mme Simon), 22 CE2/CM2 (Mme Dadssi). Mme Poignant et M Dewevre assurent les décharges de temps partiels et la décharge de direction.

Différents projets vont rythmer cette année scolaire :

« Les 24H de la maternelle » : tous les enfants de maternelle ont participé au défi « Je(u) crée en hauteur, même pas peur ! ». Les enfants avec l'aide des parents présents ont dû réaliser des constructions de monuments célèbres du monde entier avec différents matériaux.



Les enfants du CE1 au CM2 ont participé à une course d'endurance à Guécélard.

La classe de CE2/CM2 participe à un projet de correspondance avec des écoles des différentes régions de France.

Les élèves de CM1 suivront une initiation pour apprendre à porter secours avec la Croix Rouge.

Les élèves de CE2 passeront le permis piéton avec un gendarme.

2 classes du cycle 2 bénéficient de 10 séances à la piscine intercommunale «Les bains d'Orée».

Depuis le mois d'octobre les enfants de l'école élémentaire (CP au CM2) s'initient à la langue de Shakespeare grâce à l'intervention d'une assistante en langue anglaise. Elle assiste les enseignants lors des apprentissages en anglais. Comme l'an passé Emèle Papin intervient dans l'école et assure l'enseignement de l'éducation musicale dans toutes les classes le jeudi matin. Au mois de Mars 2 soirées chorale seront proposées aux parents où les enfants reprendront les chants appris.

Le thème choisi cette année pour rythmer nos projets est « Voyage autour du monde »

Un calendrier a été réalisé avec tous les enfants. Il sera mis en vente au mois de décembre. Les bénéfices serviront à financer une classe découverte au printemps 2019.

Les dates à retenir :

Carnaval : samedi 17 mars 2018

Chorale : lundi 26 mars et jeudi 29 mars 2018

Fête de l'école : samedi 30 juin 2018

Les rythmes scolaires

Début octobre, l'équipe enseignante et la municipalité, avec le concours des parents d'élèves ont diffusé un questionnaire concernant l'organisation de la rentrée 2018/2019, avec les 2 questions suivantes :

- 1) Etes-vous favorable au maintien de la neuvième demi-journée de classe le mercredi matin ? OUI ou NON
- 2) S'il n'y a plus d'école le mercredi matin, aurez-vous besoin d'un mode de garde pour votre/vos enfant(s)?OUI ou NON

96 questionnaires ont été distribués et 86 ont été retournés quelques jours plus tard, avec le résultat suivant :

Question 1 :	favorable maintien mercredi matin	38	
	défavorable au maintien	46	
	nsp		2

Une majorité s'est donc prononcée pour le retour à 8 ½ journées au lieu de 9 (disparition du mercredi matin travaillé et des TAP le jeudi après midi).

Question 2 :	si suppression, besoin de garde	32	13	2
	si suppression, pas de besoin de garde	6	33	

Une forte majorité de parents exprime le besoin d'un mode de garde le mercredi matin dans ce cas.

Début novembre, le maire et le conseil municipal ont exprimé le même choix que celui qui est apparu majoritaire pour les parents, même si de grosses interrogations subsistent quant à la prise en compte du rythme des enfants.

L'ensemble des communes de l'orée de Bercé Belinois a lancé une démarche similaire et il semble qu'en l'état actuel, la même option sera prise sur les 8 communes.

Communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois

Les nouvelles compétences communautaires

Dès le 1er janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) devient une compétence obligatoire pour notre Communauté de Communes (CDC).

La compétence GEMAPI repose sur quatre items :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction hydrographique
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, d'un canal, d'un lac ou d'un plan d'eau
- la défense contre les inondations et contre la mer
- la protection des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que des formations boisées riveraines.

La Communauté de Communes a choisi de ne pas assurer cette compétence en direct mais de la transférer à deux syndicats mixtes représentant les deux bassins versants existants sur notre territoire.

Pour financer l'exercice de cette compétence, la CdC peut faire supporter cette dépense par son budget général et/ou mettre en place la taxe GEMAPI, y compris lorsqu'elle a transféré l'exercice de cette compétence à plusieurs syndicats mixtes.

La taxe GEMAPI est répartie entre les assujettis à la taxe sur le foncier bâti, à la taxe sur le foncier non bâti, à la taxe d'habitation et à la contribution foncière des entreprises au prorata du produit de chacune de ces taxes.

Au sein de la CdC, les élus ont décidé de mettre en place la taxe GEMAPI finançant seulement en partie ces nouvelles charges dévolues à la Communauté de Communes. Le résiduel du besoin de financement sera supporté par les communes qui en avaient la charge auparavant.

Avant la Loi NOTRe promulguée en 2015, une Communauté de Communes pouvait exercer « *tout ou partie* » de la compétence assainissement – l'assainissement collectif mais pas le non collectif, ou l'inverse. Désormais, elle est considérée comme « *une compétence globale non divisible* ». Ainsi, à partir du 1^{er} janvier 2018, la compétence assainissement collectif sera exercée par la Communauté de Communes et non plus par les communes.

En ce qui concerne la commune de Saint Ouen en Belin, nous garderons le système d'une régie comme pour Saint Biez en Belin.

Les réseaux des autres communes seront gérés par une Délégation de Service Public (DSP).

Malheureusement, ce transfert s'accompagnera dans le temps d'une hausse de la facture globale des ménages de St Ouen en Belin du fait de l'harmonisation des tarifs.

Vous souhaitez connaître l'ensemble des compétences exercées par la CdC, rendez-vous sur le site internet www.cc-berce-belinois.fr pour télécharger ses statuts.

L'élaboration du PLUi se poursuit

Présentation lors de 2 réunions publiques :
 Lundi 29 janvier à 20h00 à la salle polyvalente d'ECOMMOY,
 Mardi 30 janvier à 20h00 au Val'Rhone à MONCE EN BELIN.

L'avenir de notre territoire se dessine aujourd'hui, avec vous !

Le 17 octobre dernier, le Conseil communautaire de l'Orée de Bercé-Belinois a débattu des orientations générales du « Projet d'Aménagement et de Développement Durables».

Ce PADD constitue l'élément central du futur PLUi en fixant, pour toute la durée de vie du PLUi (période 2019-2030) les orientations et objectifs auxquels sera soumise la planification urbaine sur le territoire de l'Orée de Bercé-Belinois.

Ce document est le résultat des réflexions menées par les groupes de travail intercommunaux et communaux depuis le début de l'année 2017.

La Communauté de Communes souhaite donner dès à présent à chaque habitant la possibilité de s'exprimer sur ce projet, d'y apporter ses suggestions et observations.

Le document est d'ores et déjà disponible en lecture ou téléchargement sur le site dédié à l'élaboration du PLUi à l'adresse suivante :

www.plui-oree-de-berce-belinois.com

Dans la continuité des réunions, une exposition publique sera organisée dans chaque mairie durant le mois de février 2018.

Les registres d'observation restent à votre disposition au siège de la Communauté de communes et dans chaque mairie.

Amélioration du débit internet

Vous avez dû voir ces dernières semaines des travaux s'effectuer sur le territoire.

La Communauté de Communes a effectivement investi dans la montée en débit de 10 sous répartiteurs (SR) :

- 3 sur Moncé en Belin situés rue du Belinois, rue de Pince Alouette et Bellevue,
- 1 sur St Gervais en Belin situé rue du Plessis,
- 2 sur Laigné en Belin localisés route de la Fuie et rue du bourgneuf,
- 1 sur St Biezen Belin situé route du Lavoir,
- 1 sur Teloché au niveau du Petit Raidit,
- 1 sur Laillé
- et 1 sur St Ouen en Belin, place des Comtes de Belin.



Concrètement pour Saint Ouen en Belin, la Montée en débit (MED) consiste à remplacer le réseau cuivre par de la fibre optique du répartiteur (Yvré le Pôlin) jusqu'au sous répartiteur (Place des Comtes de Belin) et de conserver le réseau cuivre pour la partie terminale, du sous répartiteur jusqu'à l'abonné.

Cet investissement de 1 086 000€ HT permettra d'améliorer le débit internet de bon nombre d'habitants (plus de 60% des lignes existantes)

Lignes raccordées sur les SR éligibles	Éligibilité à 30 Mbps affaib<9 db		Éligibilité à 10 Mbps affaib<28 db		Éligibilité à 5 Mbps affaib<43 db		Éligibilité à 2 Mbps affaib<53 db		Éligibilité à 512 Kbps affaib<73 db		nb LP inéligibles à 512 Kbps affaib>73db
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	
Avant travaux de montée en débit	193	3,0	1 248	19,2	3 486	53,5	5 008	76,9	6 432	98,8	79
Après travaux de montée en débit	1 428	21,9	4 694	72,1	5 956	91,5	6 248	96,0	6 503	99,9	8

Dates d'ouverture commerciale et de migrations des abonnés : Saint Ouen en Belin : ouverture commerciale 17/11 - migration des abonnés semaine 49 (4 au 8 décembre)

Que devront faire les habitants concernés ?

Dès maintenant, chaque abonné peut appeler son fournisseur d'accès à internet (FAI) de manière à pouvoir bénéficier de l'augmentation du débit car celle-ci n'est pas automatique, même si techniquement le service est disponible.

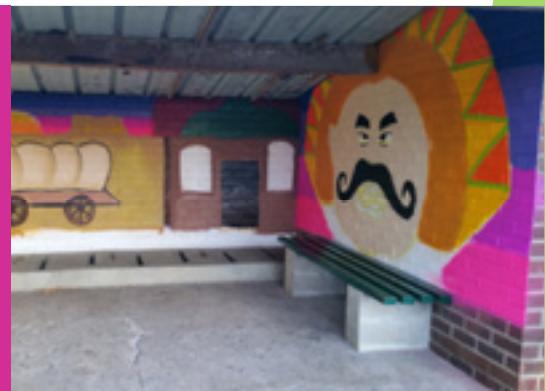
Il faut en effet, pour la plupart des opérateurs, faire évoluer le contrat commercial qui prendra en compte le nouveau débit.

Le montant ne changera pas ou changera peu (suivant les nouveaux services, notamment la télévision, et suivant le coût de location de la nouvelle box que votre fournisseur vous proposera).

Chaque abonné a pour interlocuteur son fournisseur d'accès à internet. C'est le fournisseur qu'il faut appeler pour toute question, y compris les difficultés techniques : ni la Communauté de Communes, ni ORANGE n'ont les informations pour traiter les demandes qui leur arriveraient.



Char du comice fait par les enfants des Temps d'Activités Périscolaires & dessins effectués par les jeunes du local de St Ouen dans l'abris bus.





Le 7 juillet l'équipe municipale vous a organisé la neuvième édition de Saint Ouen fête l'été.

Cette soirée a été animée par la Joyeuse guinguette. L'Audonien vous proposait des repas, l'apéritif offert par la mairie a été servi par les jeunes et une séance de cinéma a été projetée : Jack et la mécanique du Cœur.

Rendez-vous le 6 juillet 2018 pour partager ce moment si convivial!

Fin décembre 1942, grosse neige, plus de quinze centimètres, qui tient au sol et « botte » sous les sabots. Les temps sont durs, mais c'est bon pour braconner la perdrix à la bouteille ou à la mue.

Incroyable ! Le 6 Janvier 1943, l'hiver semble être terminé, la neige a fondu d'un coup, il fait doux, et cela va durer jusqu'au 22 Février où la température atteint 20°C ! Pas une goutte de pluie jusqu'au 24 Mars, date où la sécheresse s'installe. On ne parle que de ça...et des attentats au Mans contre la plaque tournante de la gare de marchandise (1/01), contre l'hôtel de Rouen (2/01), contre un wagon de munitions , gare de triage du Maroc (14/01) contre l'office de placement allemand, rue Thiers (22/01).

On parle aussi, à la dérobée, des représailles : déportation de prisonniers et rafles pour le STO et de plus, le cinéma, le théâtre et les manifestations sportives sont interdits.

En Février, des alertes aériennes se succèdent toutes les semaines avec un premier bombardement le 15.

En Mars, passages d'avions et alertes. Trois bombardements importants sur les usines RENAULT et la gare, où celui du 4 Mars, fait 12 morts et une trentaine de blessés.

Avril est encore plus chaud avec des pointes à 28°C. Le 2, énormes séries d'explosions, c'est un train de munitions qui saute au Maroc projetant des douilles d'obus et des éclats de métal jusqu'à 2km à la ronde.

Et quelque fois, malheur est bon : la sécheresse et la guerre fragilisent les propriétés. Louis en profite pour acheter deux hectares de terre attenants à l'Étré : « Les Devants » cadastré 811 et la grande pièce « Le Fromenteau », N° 812, entre le chemin de l'Étré et la Fuye. Il loue aussi cinq hectares de prés et de bois, repartis sur une dizaine de parcelles.

Louis DUPUY, a des idées progressistes en matière d'agriculture, il croit en la mécanisation et doit préparer l'évolution de son exploitation. Il transmet à Bernard, ses conceptions de l'agriculture moderne et son goût de l'action. L'achat des Devants, va lui permettre de construire le bâtiment qui lui manque, pour abriter matériel, atelier, fourrage et outillage. Il fait lui-même les plans et demande à Maître GOUPIL, charpentier et tenancier d'un café sis au coin de la place de Saint Ouen, de venir lui donner la main. Bernard est de la partie et prend goût à ce travail du bois, au point que Louis lui rappelle, qu'il est son commis et pas celui du charpentier ! Pendant tout le temps du chantier, Bernard écoute de toutes ses oreilles, les conseils des constructeurs, mais aussi les commentaires et confidences sur la guerre et il en apprend beaucoup, sur les faits et sur les gens.

Le quotidien se durcit, une nuit sur deux, des alertes aériennes, avec projecteurs et FLACK sur Le Mans, réveillent bêtes et gens.

Le 11 Avril 1943, le Commandant Antoine MADELIN prisonnier en Allemagne, est rapatrié pour raisons sanitaires. Il cherche à rejoindre l'Afrique du Nord, pour reprendre le combat. Il demande à son cousin, le lieutenant- Colonel ZELLER de l'aider à passer la Méditerranée.

Mais ce dernier, lui apprend que depuis Mai 1942, il joue un double jeu et participe clandestinement à l'**Organisation de la Résistance dans l'Armée (O.R.A)** dans la zone Sud.

Il lui explique que l'O.R.A a été structurée à l'initiative du Commandant René COGNY, polytechnicien, appartenant à l'armée d'armistice à Grenoble. Qu'en Mai 1942, COGNY dîne à VICHY, avec le général GIRAUD, qui lui propose d'organiser l'O.M.A (**Organisation. Métropole. Armées**) au sein de l'armée d'armistice. COGNY accepte, mais après l'invasion de la zone sud et la dissolution de l'armée d'armistice, l'O.M.A devient clandestine sous le sigle de l'**O.R.A. (Organisation Résistance de l'Armée)**. COGNY prend alors, le nom de guerre de « CHAMBARAN » et se dote d'un état-major et de plusieurs commandants de zone dont le Lieutenant- Colonel ZELLER pour la zone Sud-Est. Ce dernier, propose à MADELIN, son cousin, d'entrer dans l'organisation en zone Nord commandée par le Lieutenant- Colonel VERNEAU, qui a contacté tous les chefs de corps des régiments dissous afin d'obtenir la liste des cadres fiables pour rejoindre l'O.R.A.

MADELIN accepte d'abord une mission test de renseignements autour de Saint Malo, puis il tente de mettre en place un réseau permanent dans cette région, mais les contacts qu'on lui a donnés, sont surveillés par la GESTAPO et sa mission est un échec.

Alors « CHAMBARAN » propose à MADELIN d'organiser des groupes clandestins dans la zone Touraine / Anjou / Maine, qui se rattacheraient à l'O.R.A sous le sigle de « T.A.M ». MADELIN accepte et en prend le commandement sous le nom de « RENE CHATEAU ».

Dans la nuit du 14 au 15 Avril, deux bombardiers anglais de type « Lancaster », de retour d'un raid de bombardement, sur le port de La Spezia en Italie, se percutent en vol et vont s'écraser à Saint Mars d'Outillé, non loin de Grammont, il n'y a pas de survivants. (14 morts).

Pluies d'orage entre la mi- Avril et la mi- Mai, le sol est battu, l'eau ruisselle sans pénétrer, mais ça remplit les mares et ça empêche les raids aériens.

Mais le 20 mai, marque le début d'une vague de chaleur autour de 34°C, qui dessèche prés et guérets, le vent soulève des tourbillons de poussière. C'est le temps idéal pour deux chasseurs anglais, des « P.51 Mustang », de faire un cirque aérien au dessus du Belinois et d'attaquer un train entre Saint Gervais et Ecommoy.

Le chemin de terre qui va du Pâtis à la Poussinière est jonché de douilles de 12,7mm. C'est au cours de cette mission de type « Rangers » que l'un des avions va larguer un réservoir vide, que certains prirent d'abord pour une bombe, dans les prés entre la GOURDINIERE et La BOULAS. Louis DUPUY va aller vérifier l'objet, puis le récupérer, avec l'idée d'en faire un abreuvoir pour les vaches. Mais le « cigare » en aluminium, va servir à tout autre chose... Enterré dans le hangar presque terminé, il va servir de cache étanche, Bernard se pose plein de questions.

Le lieutenant-Colonel MADELIN, patron du TAM, prend au Mans des contacts avec les autres organisations de la résistance en ayant une rencontre avec les chefs de l'armée secrète (A.S). Bien que Paris, sous l'influence des FTP (Francs Tireurs et Partisans), ne souhaite pas qu'un contact permanent existe entre l'A.S et l'ORA, MADELIN et DAUM le patron de l'AS, décident de coopérer tout en gardant leur indépendance de commandement.

Le 29 Juin 1943, vers 20 h, deux vagues de 43 bombardiers américains, vont larguer 350 bombes sur les usines Gnôme et Rhône. Les premiers impacts sont pour Arnage, pulvérisant des maisons et faisant deux morts, puis ils suivent la voie de chemin de fer, jusqu'au triage et enfin pilonne l'usine. Le spectacle depuis l'Étré est impressionnant, mais il peut être dangereux : des bombes égarées tombent, sur Guécelard à la Belle Etoile et d'autres tuent 8 vaches et un taureau à Spay, ce qui révolte Louis le paysan. Mais, il sait que la viande ne sera pas perdue pour tout le monde !

Bernard n'en perd pas une, le spectacle est hallucinant, les gerbes des explosions et les panaches noirs des incendies soulignent l'horizon au nord, par-dessus les frondaisons des pins. « Les Boches en prennent plein la gueule ! » Mais hélas les habitants du quartier du Maroc aussi...

Le 1^{er} Juillet 1943, Bernard vient d'avoir 16 ans. Le 4 Juillet, c'est un nouveau bombardement lourd, avec 2 vagues de 50 fortresses volantes sur les usines de moteurs d'avion Gnôme et Rhône, avec de nouvelles bavures sur Guécelard et Spay. Mais, les choses sont en train de changer, le pays passe de l'occupation à la guerre !

Le 10 Juillet, on apprend le débarquement en Sicile des américains et de l'armée d'Afrique. C'est la canicule avec plus de 38°C. L'herbe ne repousse pas dans les pâtures et il faut distribuer aux bêtes du foin juste récolté et le niveau des mares et des puits est extrêmement bas. Bernard qui a terminé la fenaison se réjouit de l'avancée des alliés. Mais Louis DUPUY, lui conseille fermement de faire attention et de ne pas chanter sur les toits son enthousiasme, que les murs peuvent avoir des oreilles et que les allemands deviennent de plus en plus nerveux. Un groupe de parachutage de 20 personnes vient d'être arrêté par la Gestapo et ils ont fusillé 14 gars, le 29 Mai dernier au camp d'Auvours. Bernard en tient compte car il trouve que son patron est bien renseigné et commence à se douter de quelque chose. Mais il n'ose pas poser de question, car il respecte et sans doute admire Louis: un sacré bonhomme ! Et puis : « C'est pas le tout ! Il y a les truffes à butter et bientôt avec cette chaleur les moissons seront en avance ! »

Autour du 20 Juillet, Louis DUPUY a eu vent d'un gros parachutage et évoque le largage d'une vingtaine de « colis » près la ferme de la Bouguelière à Foulletourte.

A Alger GIRAUD et DE GAULLE signent un accord de coopération, pour unir les différents mouvements de résistance. Cela se traduit, lors de la réunion du 12 Août 1943 du Comité de coordination des mouvements de la zone Nord, par un accord entre le Général VERNEAU pour l'ORA et le colonel DEJUSSIEU (PONTCARAL) Chef d'état-major de l'AS (Armée secrète). A condition que l'ORA se démarque nettement du gouvernement de Vichy et des militaires qui lui restent fidèles.

C'est début Août que MADELIN, avec les listes des cadres du 117^e RI, son ancien régiment, va chercher à mettre en place le TAM. Il va d'abord contacter le Capitaine de NADAILLAC, qui a servi sous ses ordres et en faire son adjoint, sous le nom de guerre de SIMON. Puis il va retrouver Henri SOYER originaire d'Allonnes (nom de guerre : LE MASSON), puis Raymond CORDIER (nom de guerre : MARANDE) ancien adjudant du 117^e RI, rapatrié du Stalag XII.D en novembre 1942 et affecté aux G.V.C. C'est CORDIER, affecté au G.V.C à Saint Gervais, qui va retrouver Louis DUPUY dont il fut l'instructeur pendant ses périodes de réserve.

Les mailles du réseau se mettent en place. L'objectif étant de le structurer selon un organigramme et une hiérarchie militaire, de recruter des combattants, de les armer et de les entraîner, afin d'être opérationnels pour le jour « J ». Le 21 Août, bombardement de la gare de triage, le 23, destruction du centre ville de Nantes... jusqu'à là c'était l'occupation, la vie continuait tant bien que mal, mais aujourd'hui, la violence de la guerre est là !

Le 13 Septembre, Le commandant MADELIN, comme tous les chefs régionaux de l'ORA, reçoit du Colonel PFISTER les directives suivantes : « En vue d'aboutir à des instructions communes données aux groupements locaux... Nous ne reconnaissons aucun autre gouvernement que celui émanant du C.F.L.N (Comité Français de Libération Nationale) à Alger. Nous tenons le Maréchal pour mort depuis le 9 Novembre 1942 !... »

Le général VERNEAU envoie ZELLER par sous-marin à Alger, où il rencontre GIRAUD et de GAULLE. Il rentre par avion via Londres où il rencontre le Colonel BUCKMASTER et le colonel LE JEUNE qui coordonnent les parachutages pour l'ORA.

Parachuté en France, il rend compte au général VERNEAU de l'accord de coopération avec la section « F » du S.O.E. (Special Operations executive) relevant directement de « l'Intelligence Service » britannique. Elle a pour chef BUCKMASTER lui-même et jouit d'une large autonomie d'initiative, ce qui garantit la transmission et le ravitaillement directs en armes et en matériel par parachutage, sans dépendre du BOA gaulliste. Le dispositif de combat du T.A.M peut être mis en place.

Louis DUPUY, est contacté par Raymond CORDIER, originaire du Mans, il réside en tant que responsable des G.V.C. à Saint Gervais (dans la maison occupée par l'actuelle mairie) puis par Fernand MENARD, originaire de Mayet. Il est recruté pour son patriotisme sans faille, sa brillante conduite en 1918, son action dès 1940, pour la récupération et le camouflage des armes françaises et enfin, pour son excellente connaissance du terrain et des armes automatiques.

Ensuite CORDIER va mettre MADELIN en relation avec GAULUPEAU le chef des garde- voies et communications (G.V.C) et va constituer une équipe de parachutage dans laquelle Louis va jouer un rôle majeur.

L'ORA recherche une « DZ » (Drop Zone) c'est-à-dire un terrain de largage de parachutes. Louis, va immédiatement penser à ses terrains de jeu d'enfance. Prés du Gué Roger, s'étire au pied de la butte forestière des Monnoyers, une longue prairie orientée Est/Ouest, enchaînée dans les bois de « sapins » comme on dit en Sarthe et traversée sur toute sa longueur par le ruisseau des Fillières. Elle a servi de champ de tir, pour les américains en 1917 et répond aux caractéristiques minimum, demandées par le S.O.E. (400m X 300m)

Les absences de Louis, de plus en plus nombreuses inquiètent Marie et interrogent « le Gamin » d'autant plus que la famille VAUPRE doit déménager à la Saint Michel, pour prendre une nouvelle tenue à MARIGNE, mais celle-ci ne sera libre qu'au printemps prochain, en attendant « La Biche » et les siens vont s'installer dans le mauvais bordage des Aunettes derrière l'étang de Clairefontaine où André accueillera résistants et réfractaires de passage, dans une cabane, faite selon la technique traditionnelle, avec des stères de rondins dans le bois de sapin. « La Biche » sera un partenaire privilégié d'Auguste LANDEAU, qui cache chez lui trois enfants juifs et dont le bordage de la FREDONNIERE, situé à 300 m à vol d'oiseau, sera le relais de transit pour plusieurs dizaines d'autres.

A l'Étré, le silence devient la règle. Quand des « passants » viennent manger à la ferme, « le Gamin » est envoyé avec une tartine beurrée, faire le guet sur la route et Marie doit vaquer à ses occupations, sans se mêler de la conversation. Bernard plusieurs fois doit aller faire des commissions orales à Saint Gervais devenant ainsi, sans en être conscient, un agent de liaison.

Les événements se précipitent, la Gestapo et les services de renseignements allemands, sont sur la brèche et pratiquent la stratégie du cheval de Troie en introduisant des « taupes » dans les organisations clandestines.

Deux indicateurs français au service des allemands, sont engagés dans les GVC pour avoir des renseignements sur les éléments douteux, en particulier sur François GAULUPEAU. Ce dernier informé, demande à être relevé de son commandement. Il entre alors en clandestinité sous le nom de Capitaine PHILLIPOT et prend le commandement départemental du T.A.M avec pour adjoints Raymond CORDIER, Henri SOYER et Emile PARPILLAT (dit LEBUREAU)

Ce que le TAM de la Sarthe, ne sait pas, c'est que le 14 Octobre, BLEICHER de l'ABWEHR, (Service de contre-espionnage allemand) réussit à introduire près du chef de l'ORA à Paris (COGNY), un agent double se faisant passer pour un homme du SOE.

Le 23 Septembre, COGNY, VERNEAU, COEDIC de l'ORA et FARJON de l'OCM sont arrêtés et mis au secret à FRESNE, où ils sont interrogés durement.

Fin Novembre, le terrain de parachutage est homologué et reçoit un numéro de code et une phrase de message personnel sur les ondes de la B.B.C. « La troïka glisse sur la glace ».

La fin de l'année est pourrie, le ramassage des pommes pour le cidre se fait sous la flotte et le premier travail du chantier de bois ouvert près de la butte des Monnoyers, est de construire un abri en stères de rondins, couvert de branches de pin et de bruyères, pour pouvoir, au moins, manger à l'abri.

Bernard ne sait pas qu'en faisant du bois, dans ce coin là, il aménage en fait les abords de la « DZ ».

Lors d'un passage à la forge de Saint OUEN, Louis à la confirmation par Emile MONGAULT lui-même, que ce dernier appartient au groupe de l'A.S d'Ecommoy commandé par le docteur Eric ESTRABEAU, maire et conseiller général et que le quincailler Camille CALVAYRAC qui lui vend ses clous à ferrer est aussi dans le coup.

DUPUY jure le secret et assure le maréchal ferrant de son soutien si nécessaire.

Décembre 1943 est aussi pourri que Novembre ce n'est pas bon pour le moral, surtout lorsque l'on apprend les arrestations des chefs de l'ORA et la chasse aux résistants lancée par la Gestapo.

Le général REVERS assure la relève de l'équipe de VERNEAU et nomme le commandant AILLERET comme remplaçant de COGNY dans la zone Nord.

Le 22 Décembre, un premier convoi de déportés quitte le MANS, pour une destination inconnue.

Profitant du mauvais temps, Louis DUPUY va transporter à SPAY, chez Clément BEURUAY un fusil mitrailleur 24/29 et un revolver, qu'il avait planqué en 1940. Les armes sont transportées à bicyclette, démontées et réparties en plusieurs paquets. Dans la sapinière des MATTEFEUX, derrière la ferme de la GODERIE, il va retrouver son savoir faire de mitrailleur chef de pièce et assurer la formation des jeunes recrues, pendant plusieurs séances de démontage et remontage de l'arme : Arrivées échelonnées avant le couvre-feu, nuit sur place et retour le lendemain matin.

Pour Bernard, le fait d'être à mi-temps chez l'un ou l'autre, l'empêche d'être le témoin permanent des agissements de Louis. Ses employeurs font en sorte qu'il soit toujours occupé, pour éviter toutes dérives curieuses. Aussi lorsque les tâches du jour sont terminées, il reste toujours cette saleté de champ infesté de chiendent de la dame HAMELIN qu'il faut nettoyer à la pioche !

Fin Décembre, le TAM cherche un poste de commandement fixe pour son Etat-Major en Sarthe. Le Lt. Col. MADELIN par l'intermédiaire d'André DEMENOIS de la Chapelle aux Choux, est en contact suivi avec Jean MORAL, le châtelain d'Amenon à Saint Germain d'Arcé, membre responsable de l'AS sous le nom de guerre de « Commandant RAFFIN ». Il propose que le PC du TAM s'installe dans les bois de sa propriété, au bordage du Potireau.

L'endroit est central pour le TAM en limite de la Touraine, de l'Anjou et du Maine.

GAULUPEAU, alias PHILIPPOT, met sur pied six groupes de combat. Louis DUPUY est affecté au groupe Action N°6 (GA6) : Laigné / St.Gervais / Téloché. Le chef de groupe est le Lieutenant Raymond CORDIER.

et pourtant...
À suivre



Quelles journées, ces 26 et 27 aout, que ce soit par la météo, les visiteurs, les animations sur le terrain et dans les rues du bourg.

Tout a commencé le 7 octobre 2016 lors de la réunion publique où une cinquantaine de personnes se sont proposées pour faire partie du comité organisateur et c'était parti pour un an avec pour thème « de l'agriculture à l'artisanat ».

Le 18 mars 2017, plus de 500 personnes participent au repas dit de 'lancement' à la salle d'Ecommoy.

Le 18 juin, sont organisées des portes ouvertes. De nombreux visiteurs se rendent sur les sites pour y découvrir le savoir faire des artisans, commerçants et agriculteurs.

Les jours J arrivent. Samedi 26 aout le soleil est au rendez vous.

Les exposants : artisans, commerçants, éleveurs s'installent et présentent leurs productions. A 15 H visite officielle et à 18 h vin d'honneur agrémenté par un concert de l'école de musique junior.

Le soir sous le chapiteau plus de 600 personnes participent au repas dansant animé par l'orchestre « Café de Paris »





Après une courte nuit, les jeunes agriculteurs organisent le concours de labours pendant que les exposants rejoignent leurs stands.

A 14 H l'apothéose. Le défilé avec ses chars fleuris et à thème, ses musiques, ses motos, ses voitures décapotables s'ébranle pour parcourir pendant plus d'une heure les rues du bourg.

Une fois arrivés sur le terrain, l'animation a été assurée par les musiques et le groupe Audonien de danses guinguettes.

Le dîner traditionnel « patates, salades » a permis à de nombreuses personnes de se rassembler.

Ensuite ce fût l'embrasement du ciel de St Ouen, ce qui n'arrive que tous les onze ans...

Tout au long de cette période festive on a tous apprécié les décorations champêtres de notre village annonçant le comice.

Mais aussi, c'est grâce au bénévolat qu'une telle fête a pu avoir lieu.

Je vous remercie tous, visiteurs, exposants, bénévoles pour votre présence et votre participation.

Bravo à tous et au prochain comice.

2017 est là et nous sommes d'ores et déjà à votre écoute pour organiser et vos proposer une édition pleine de surprises !



L'association "Animations Festivités Audoniennes" a pour but d'imaginer, d'organiser et de gérer diverses animations sur la commune de St Ouen en Belin afin de participer au "faire ensemble".



Cette année nous avons financé avec la municipalité le feu d'artifice du comice... et nous avons confectionné un char sur le thème du chanvre.

Nous avons accueilli avec plaisir, cette année, un nouveau membre, Mme DROUIN Nadia. Aussi, si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à contacter un membre de l'association ou la mairie.

Venez vivre avec nous de supers moments, pendant le loto, le bric à brac et la marmite. L'association se compose de membres actifs qui de par leur dynamisme et leur bonne humeur créent une dynamique de réussite qui ne se dément pas au fur et à mesure des années.

Merci à M Blorville Arnaud, Mme Bône Anaïs, M Bône Vincent, M Boudard Thierry, M Davoine Dimitri, Mme Drouin Nadia, M Lair Stéphane, Mme Métayer Laure, Mme Pasquier Séverine, M Pasquier Laurent, Mme Péröl Nathalie, M Prunier Lionel, M Rious Patricia, M Rious Adolphe, Mme Robin Katia, M Simon Loïc, Mme Trouillard Nathalie, M Trouillard Patrick.

L'A.F.A. vous donne rendez vous pour 2018

Le bric à brac, le 14 juillet
La marmite, le 20 octobre

Pour vos soirées, vos repas, des tables d'intérieur et d'extérieur, des bancs ainsi que des chaises sont à votre disposition. Contact : Mme Rious Patricia au 02.43.47.31.77

Toute la famille de l'A.F.A. se joint à nous pour vous souhaiter une très bonne année 2018.
Cordialement , Mme Pasquier Séverine, Présidente et Mme Rious Patricia, Secrétaire.

Amicale Laïque

Notre association se compose des enseignants de l'école et de parents d'élèves.

Notre but est de proposer aux audonien(ne)s de l'école des activités extrascolaires et divertissantes telles que le spectacle de Noël, les diverses sorties pédagogiques et celles de fin d'année, des achats de livres, de matériel informatique...

Plusieurs manifestations ont eu lieu durant l'année scolaire dernière :

Les élèves ont pu apprécier le spectacle de fin d'année, défiler dans les rues de la commune lors du carnaval et ont terminé la soirée avec leurs parents et amis autour de pizzas et du brûlage de Mr Carnaval. Nous avons terminé l'année scolaire avec la fête de l'école où les enfants nous ont offert un spectacle sur le thème des saisons avant de pouvoir participer à différents jeux.

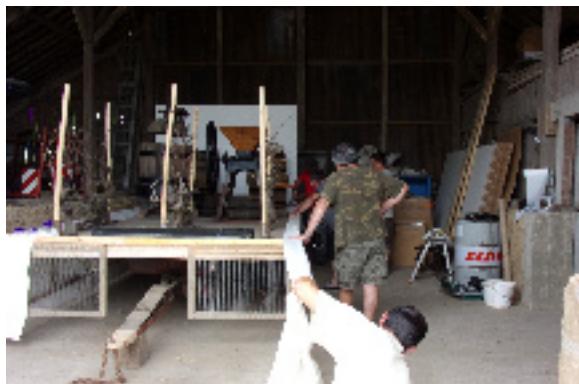
Nous avons également réalisé la vente de brioches et nougats, la vente de sapins de Noël, une journée jeux avec la distribution des gâteaux "bijoux" et saucissons qui nous ont permis de récolter des bénéfices et offrir aux enfants diverses activités.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous avons choisi de refaire la vente de brioches, de nougats, de sapins de Noël, de gâteau « bijoux » et de saucissons.



Amicale Laïque
de l'école Claire Toulaine
ST OUEN EN BELIN

Si vous souhaitez participer à ces manifestations et à leurs organisations soyez les bienvenus lors de nos prochaines réunions. Nous avons besoin de bénévoles pour permettre à nos enfants de continuer à profiter de ces activités.



L'année 2017 a été marqué par le comice. Très vite l'idée est venue de faire un char commun avec les agriculteurs.

Dans un premier temps, il fallait trouver le thème du char. Pas si simple, et enfin une idée émerge, pourquoi pas la vigne ? Ça y est : c'est parti ! La remorque trouvée, il n'y avait plus qu'à s'y mettre. Les rencontres pour réaliser le char ont commencé en février. Chacun venait en fonction de ses disponibilités, l'un avec une barrique, l'autre un pressoir et petit à petit le char prenait forme.

Merci à tous pour avoir donné de votre temps et de la bonne humeur lors de ces rencontres. Les parties de rigolades étaient bien sur au rendez vous.

Je terminerai au nom de l'amicale des chasseurs et des agriculteurs en tirant mon chapeau à Alain notre président du comice.

L'amicale des chasseurs vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente tous ses bons vœux pour l'année 2018.





ASAEC



L'année 2017 fut encore une superbe année pour l'ASAEC. Après des travaux d'embellissement sur le site, nous avons encore eu la mission d'organiser et d'accueillir les sélections de l'équipe de France d'agility. Un week-end de gros niveau où se sont mesurées les meilleures équipes de France, un super beau spectacle où nous en avons pris plein les yeux et comme on ne change pas "une équipe qui gagne" !!!

Nous renouvelons le challenge pour 2018 alors à vos "agendas" !

Les sélections pour l'équipe de France se dérouleront les 12 et 13 Mai 2018 au club et nous aurons aussi notre grand weekend de concours le samedi 30 juin et le dimanche 1er juillet 2018 : des rendez-vous à ne pas manquer si vous aimez les chiens, des supers weekend sympas pour vous faire découvrir notre belle discipline sportive avec nos 4 pattes.

Depuis 2009 nous avons le plaisir de faire partie de votre commune, et si vous le souhaitez- vous pouvez venir découvrir nos activités et nos cours d'éducation canine tous les samedis à partir de 14h encadrés par 4 moniteurs diplômés
"un chien éduqué, c'est un maître heureux".

Le club de l"ASAEC" à vocation d'éducation canine est toujours heureux de vous accueillir sur son terrain, tous les samedis après-midi avec vos loulous, le club se situe route du Lude (D 307) au lieudit "le grand bois" entre Moncé en Belin et Pontvallain.



Belinos



Familles Rurales St Ouen / St Biez



Un rendez-vous mensuel vous est donné tout au long de l'année à l'Audonienne. En 2017, vous vous êtes déplacés pour regarder dans une ambiance familiale des films comme « le sens de la fête », « Bonne pomme », « l'Ecole Buissonnière », « C'est beau la vie », « Mon poussin ». Cette projection est possible grâce à l'appui matériel de la fédération régionale de Familles Rurales et en collaboration avec 4 autres associations du département (Tennie, Loué, Beaumont sur Sarthe et Coulans sur Gée) avec lesquelles nous partageons notre projecteur.

En 2018, nous remettrons en place, les mercredis soirs, des séances de gym. Nous vous communiquerons les détails début 2018 pour une mise en place en septembre.

Evelyne Bulteau et Florence Février vous souhaitent une bonne année 2018.

L'amicale des retraités de Saint Ouen en Belin est affiliée à Générations mouvement qui est la première association de retraités en France reconnue d'utilité publique qui regroupe environ 650 000 adhérents dont 1230 dans le canton d'Ecommoy.



Le bureau de St Ouen compte 62 adhérents et 14 sympathisants qui se réunissent tous les 15 jours pour un après-midi rencontre. Au cours de cet après-midi nous proposons divers jeux de société et jeux de cartes. Nous avons agrémenté ces après-midis en proposant un concours de belote à la mêlée, servi des crêpes en étant déguisés et préparé une surprise pour notre après midi bûche du 13 décembre.

Nous avons également innové en organisation de nouvelles activités, une journée pêche à la truite et une initiation au jeu finlandais LE MÖLKKY.

Dans un monde qui bouge et se transforme, nous devons démontrer nos capacités d'innovation, de changement et de dynamisme de notre mouvement.

Nos objectifs : Mieux vivre ensemble en respectant l'amitié, la responsabilité, la tolérance et la solidarité

Le nouveau bureau 2017 a organisé, comme les années précédentes, une Assemblée Générale, un ou deux concours de belote dans les meilleures conditions et à la satisfaction des participants.

Nous fêtons également la fête des Mères et des Pères, la galette des rois, la bûche de Noël et notre repas adhérents annuel au mois d'Octobre dans une ambiance toujours festive.

Le Président, Jean-Pierre DUPRÉ

Vous pouvez consulter toutes nos activités sur notre site internet :

generationsmouvementecommoy.e-monsite.com

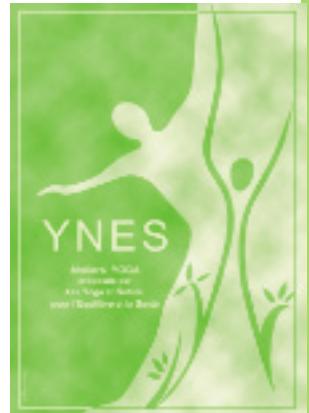
Générations mouvement,
amicale des retraités de Saint Ouen en Belin,
au service des autres, s'investit pour
que la vie associative soit un plaisir.



27 route de Château l'Hermitage
72220 Saint Ouen en Belin

Les rencontres importantes de l'année 2017 :

- un atelier découverte du Mandala en janvier (photo)
- un stage yoga en octobre dont le sujet était : « le diaphragme dans son environnement, entrave ou liberté ».



Des projets pour 2018 : organiser un stage « yoga et méditation »,

créer un club « connaître et protéger la nature », des balades Nature (botanique, yoga, land-art...)

Rejoignez nous en 2018 pour participer et partager vos idées, vos envies d'être en harmonie avec vous-même, l'autre, l'environnement ...

En attendant, nous adressons à tous nos meilleurs vœux.

Contact : 02 43 87 49 52 ou asso.ynes@laposte.net

Pour l'association PKA, l'année et la saison qui viennent de s'écouler auront été faites de bons, voire très bons moments et d'autres plus difficiles.

Sans conteste, le plus mauvais week-end aura été en Juillet lors de la Coupe de France 2018 à Varennes sur Allier où nos deux pilotes, Anaïs et Jean Roch DIDRY, ont connu des courses catastrophiques en terminant dans les profondeurs du classement. Nous y allions pourtant confiants, Anaïs étant monté à chaque fois sur le podium les deux années précédentes, mais là rien n'a marché. Un Week-end à oublier !!!

Pour les courses de vitesse, en Challenge Minarelli, nous avions nos 3 pilotes habituels, Jean Roch DIDRY en KFS 150, Vincent WUILLAUME en KFS 160 et notre fille Anaïs en X30 Séniors. Seule Anaïs a fait la saison complète et elle a été sur le podium des 4 courses du Challenge, soit 2 ou 3^{ème}, sur les trois premières compétitions, et finissant le championnat en apothéose avec la 1^{ère} place en Pré-finale et Finale de la course d'Essay dans l'Orne, qui lui donnait par la même occasion la victoire finale au Challenge. Une réelle satisfaction pour toute notre équipe !

Pour nos pilotes KFS, nous avions investi dans des châssis neufs en début de saison, mais tout ne s'est pas passé comme nous le souhaitions.

Les nouveaux châssis amenaient une grosse évolution du train arrière et de plus l'organisateur du Challenge a changé le type de pneumatiques, les nouveaux donnant bien plus de grip que les anciens.

N'ayant fait aucune séance d'essais préalable, nous arrivions sur les premières courses dans l'inconnu complet au niveau réglages et malheureusement cela était rédhibitoire, les résultats étant bien en deçà que ce que nous espérions. De plus nos pilotes étaient chacun pris dans des accrochages qui faussaient nos châssis et les empêchaient d'être efficaces. Pour sa dernière course à Laval, Vincent réussissait malgré tout la 11^{ème} place sur 28. Quand à Jean Roch, avec un châssis redressé, il obtenait son meilleur résultat leur de la dernière course à ESSAY en obtenant lui aussi la 11^{ème} place sur 36, ce qui lui redonnait le sourire après ses déboires de la Coupe de France.

Enfin, nous avons également participé au Championnat d'Endurance KFS qui se dispute sur deux courses de 6 Heures avec un équipage 100% féminin. Nos trois pilotes sont Anaïs, bien sûr, associée à Sophie GABILLAT, de NEVERS et à la parisienne Elodie SIMOES.

Et dès la première course à Laval, elles ont fait forte impression en faisant le 7^{ème} temps sur 40 aux essais chronos et en remontant jusqu'à la seconde place après 5 heures de course. Hélas, un souci mécanique les rétrogradait en 18^{ème} position une heure avant le drapeau à damier, mais elles trouvaient les ressources pour revenir à la 15^{ème} place.

A l'heure où j'écris ces lignes, la seconde manche sur le circuit du Mans n'avait pas encore eu lieu, mais les filles sont désormais considérées comme faisant partie des favoris pour accéder au podium, pour peu que nous n'ayons aucun souci mécanique.

Pour la saison prochaine, nous prévoyons de repartir avec l'équipe des filles en Endurance. Par contre, le X30 ne figurant plus au Challenge Minarelli, nous ne savons pas encore vers quelle catégorie se tournera Anaïs. Quant à faire rouler d'autres pilotes, la question est en suspens car les soucis rencontrés cette saison ont généré beaucoup de travail et de stress sur les courses et nous éprouvons le besoin de souffler un peu.

Mais le karting, c'est comme une drogue, on dit qu'on va arrêter et après un mois sans en faire, on est en état de manque, donc on va laisser passer l'hiver et nous verrons début mars si nous avons retrouvé la motivation nécessaire.

En attendant très bonne année à tous encore une fois, et si vous êtes tentés par la pratique de notre sport favori, que ce soit en loisir ou en compétition, n'hésitez pas à nous joindre à l'adresse suivante : team.pka@gmail.com. Vous pouvez également suivre nos résultats sur notre page facebook team PKA.

Dominique PRIOUL, Pdt de l'Association PKA (Prioul Karting Association)



Challenge Minarelli - Essay



Les adhérents du club vous souhaitent à tous une bonne et heureuse année 2018, sous le signe du sport et de la santé.

Ce sont toujours une petite 20aine d'adhérents qui viennent régulièrement taper dans la balle chaque mardi soir.

Nos deux équipes engagées en compétition ont toutes les 2 accédé à la division supérieure : St Ouen évolue désormais en D2 et en D4. L'objectif est d'assurer le maintien pour l'équipe 1 et de jouer le haut de tableau pour l'équipe 2.



Ce début de saison est compliqué pour la D2 et sourit à la D4. Les supporters du vendredi soir ou du dimanche matin sont les bienvenus !

A côté du championnat, le club propose également une section loisirs où masculins et féminines de tous âges et de tous niveaux viennent passer un bon moment. N'hésitez pas à nous joindre à nous, l'ambiance est bon enfant !

Petit rappel, les séances d'entraînement se déroulent chaque mardi soir dès 20H à L'Audonienne.

Le président, Sébastien GARREAU

Les supporters TANGO



Comme chaque année, les supporters sont autour des terrains de football pour encourager les jeunes et séniors. Nous avons pu cette année, offrir des maillots d'entraînements à toutes les catégories du club grâce aux nombreuses manifestations organisées durant tout le long de la saison.



Ce maillot a pu faire découvrir la nouvelle mascotte Tigrou.

Lors des matchs à domicile des seniors le dimanche après-midi, nous proposons une restauration. Merci à la commune et à tous pour votre soutien
Bonne Année et Bonne Saison.

DATE A RETENIR :

SAMEDI 2 JUIN 2018 (cochon grillé)

SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018 (Soirée Music Hall)

Allez, les Tangos

La parution du bulletin communal nous donne l'occasion de faire un petit descriptif de notre association sportive. Aujourd'hui, on constate une grande évolution du nombre de licenciés composant l'Ussob, qui atteint les 110 membres.

Programme d'une semaine :

Lundi soir : entraînement U15-U18

Mardi soir : entraînement U11 suivi des séniors

Mercredi après-midi : entraînement U7-U9 suivi du BUC en alternance avec les autres clubs

Jeudi soir : entraînement U11 suivi des séniors

Samedi toute la journée : match des jeunes

Dimanche : match séniors

L'école de foot :

Cyril Mouton est en charge de l'école de foot. L'an passé je vous annonçais que l'effectif était en augmentation. Cet année cela se reproduit une nouvelle fois car nous comptons 32 licenciés de U6 à U13. C'est le fruit d'un travail de longue haleine.

Mais le travail n'est jamais fini.

Les jeunes qui sont intéressés, peuvent venir découvrir le foot aux horaires d'entraînement, pour plus d'information prendre contact avec David Fournier et Cyril Mouton.

Point sur la saison :

Equipe A: Encadrée cet année par Eric Gendron qui est secondé par Pascal Couléard. L'équipe se positionne à la 7ième place du classement. Du travail reste encore à faire pour atteindre le haut du classement.

Equipe B: encadrée par Philippe Charpentier et Patrick Foucher. L'équipe tire son épingle son jeu, elle aussi détient la 7ième place du classement malgré le fait que l'équipe de réserve reste tributaire des blessures et absences de l'équipe première.

Les dirigeants:

Merci à nos arbitres officiels Philippe André et Chris Sarocca ainsi qu'à nos bénévoles pour l'arbitrage des jeunes et des séniors, aux personnes qui s'occupent de tenir la buvette lors des rencontres ainsi qu'aux encadrants qui prennent en charge les enfants et ceux qui participent aux différentes activités du club.

J'invite toutes les personnes qui désirent s'investir dans le club à nous rejoindre, elles seront les bienvenues.

Merci aux artisans, commerçants, sponsors qui nous soutiennent aux travers de nos activités (calendriers, set de table pour la choucroute, panneaux publicitaires ou en offrant des jeux de maillots, survêtements pour nos équipes.)

Je tiens à remercier les deux mairies pour leur participation ainsi que l'entretien des complexes, ceci nous permet d'accueillir les joueurs dans de bonnes conditions.

Je remercie tous les parents qui s'investissent dans la vie du club, notamment le samedi lors des déplacements de match.

Composition du bureau:

Président : David Fournier Vice président : Patrick Foucher

Secrétaire : Christian Landais Trésorier : Cyril Loiseau

Membres: Didier Loiseau, Lionel Prunier, Delphine Couléard, Adelin Auriol, Benoit Crosnier, Alban Pousse, Jean-Baptiste Bertrand, Philippe Charpentier, Cyril Mouton.

Dates à retenir : Choucroute le 10 février 2018

Tournoi inter-quartiers le 8 mai 2018

**L'ensemble de l'union sportive vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année
et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018**



Cela fait quatre années que nous existons et pour cette quatrième saison nous conservons notre titre de

champion départemental définitivement. Vous avez pu le voir lors de notre présentation de chars lors du comice organisé cette année dans notre commune, mais l'essentiel n'est pas là. Nous terminons la saison avec plusieurs titres, deux champions régionaux de descente, une cinquième place féminine à la coupe de France trial au classement général, cette même féminine fait une belle 3ème place au championnat régional de trial des pays de la Loire. Tous ces championnes et champions ont été récompensés à la soirée des challenges le 24 Novembre par notre président départemental. Une vraie satisfaction pour nos encadrants qui se démènent tous les samedis mais également pendant les stages hivernaux.

La dynamique reste la même et nous œuvrons pour le développement de notre club pour démarrer la saison 2018 comme nous terminons cette saison 2017, saison terminée le 17 octobre à St Léonard des bois avec de très beaux podiums en catégorie cadet.

Notre présence sur les différents championnats départementaux, régionaux et nationaux, nous satisfait énormément et encourage notre motivation.

Le calendrier de nos organisations locales est sorti, différentes dates sont déjà à retenir :

Le 24 Mars compétition de VTT au stade de notre commune (ouvert aux jeunes vététistes de 7 à 16 ans).

Le 2 juin soirée cochon grillé à la salle Audonienne ouvert à tous, 160 personnes étaient présentes cette année avec une soirée dansante.

Le 3 septembre, 2ème édition de la marche du matin avec génération mouvement et concours de pétanque l'après-midi.

Le 26 novembre 2ème édition du cyclo-cross du Belinois.

Nous avons également accueilli plusieurs nouveaux de tous âges qui sont venus renforcer l'équipe et augmenter l'effectif, de belles promesses de résultats pour cette année 2018, ce qui porte l'effectif à 41 jeunes vététistes de 7 à 16 ans contre 28 l'an passé et 12 adultes. L'objectif des renforts d'encadrement fait partie de nos ambitions, pour mener à bien notre programme de développement du VTT dans notre commune, deux de nos parents fidèles viennent d'être formés à l'encadrement mais cela ne suffit pas pour un tel effectif, avis aux amateurs!

Nous proposons également des randonnées entre adulte le dimanche matin et parfois le samedi après-midi pendant les entraînements des jeunes.

Trois de nos jeunes font également partie de la sélection Sarthe trial, deux dans la sélection Sarthe en descente, et une jeune fille en cross-country. Bravo à eux, c'est une récompense pour leur travail mais également pour celui des encadrants.



Une belle récompense, le président en personne champion départemental de descente.

L'équipe VCB se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2018.

Sportivement, Mr RADIGUE président du Vélo Club Bélinois.

Sachez qu'à tout moment vous pouvez consulter le site tenu à jour et désormais une page facebook.

<http://www.veloclubbelinois.fr/>

Vous pouvez également nous contacter à l'adresse suivante :
veloclubbelinois72220@gmail.com



Les jeunes filles ont également leur place



Tarifs salle Audonienne et restaurant scolaire



Résidents de Saint Ouen en Belin	Particuliers - Associations extérieurs à la Commune	Associations locales (siège à Saint Ouen en Belin)	Associations d'intérêt cantonal *	Pour usage Commercial ou Professionnel
L'AUDONIENNE : 230 Places				
Salle et Vestiaire	180	269	92	180
Journée supplémentaire	92	135	47	92
Salle pour vin d'honneur	68	Non	Non	Non
Cuisine	82	119	82	155
Couverts (par personne)	0,70	0,70	Gratuit	0,70
Caution	500	800	Non	500
Annexe du restaurant Scolaire : 60 places				
Salle annexe avec kitchenette	127	Non	65	Non
Journée supplémentaire	65	Non	33	Non
Salle pour vin d'honneur	Uniquement si l'Audonienne n'est pas disponible			
	68	Non	Non	Non
Couverts (par personne)	0,70	Non	Gratuit	Non
Caution	500	Non	Non	Non

(*) Tarif " Associations d'intérêt cantonal "sous deux conditions :

- Le siège de l'association doit être situé dans le canton

- Au moins un membre de l'association doit résider dans la commune (justificatif à fournir par l'association)

En vue de simplifier les démarches pour les usagers, l'état a mis disposition un site.

Exemple pour les CNI : un téléservice « Pré-demande CNI » est mis en place depuis le 8 novembre 2016 pour une première demande de CNI ou un renouvellement.

Comment je procède sur le site internet ?

Je crée mon compte ANTS

1. Je remplis mon formulaire de pré-demande CNI en ligne (rubrique Mon Espace > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité).
- Après la validation de votre pré-demande, vous recevez par mail un **récapitulatif de pré-demande** sur lequel figure, notamment, le **numéro de la pré-demande** et un **QR code** qui seront nécessaire pour finaliser votre pré-demande en mairie.

Attention, l'enregistrement d'une pré-demande est possible uniquement si vous avez acheté un timbre fiscal dématérialisé, en cas de perte ou de vol de votre CNI.

Et après avoir effectué ma pré-demande CNI en ligne ?

Je contacte une mairie équipée du dispositif de recueil d'empreintes pour obtenir les modalités d'accueil,

1. Lors de mon déplacement en mairie, j'apporte le **numéro de ma «Pré-demande CNI»**, indispensable à la mairie,

- J'apporte également le **numéro de mon timbre dématérialisé**, si je n'imprime pas le récapitulatif de ma pré-demande,
- J'apporte également les **pièces justificatives** (photos d'identité, justificatif de domicile ...) nécessaires à la constitution de ma demande de CNI.

Comment cela se passe en mairie ?

L'agent de mairie :

- rappelle votre pré-demande de CNI dans le système informatique grâce au numéro de pré-demande ou grâce au QR code présent sur votre récapitulatif,
- vérifie les autres pièces de votre dossier,
- procède au recueil de vos empreintes,

vous délivre un récépissé de demande de CNI sur lequel figure le numéro de votre demande de CNI.
Grâce à ce numéro de demande de CNI, vous pourrez :

Suivre l'avancement de la **production de votre CNI en ligne**,

Suivre les différentes étapes de votre demande de CNI directement sur votre compte usager de l'ANTS.

VOS DEMARCHE EN LIGNE

Plus besoin de vous déplacer
en préfecture



Rendez-vous sur le site

<https://ants.gouv.fr/>

A vos agendas 2018

Rdv le 6 juillet
pour St Ouen
Fête l'été !

JANVIER			
06	Janvier	Vœux du Maire	
26	Janvier	Cinéma	Familles Rurales
28	Janvier	Galette	USSOB

JUILLET			
6	Juillet	St Ouen fête l'Eté	Commune
14	Juillet	Bric à Brac	AFA

FEVRIER			
10	Février	Choucroute	USSOB
23	Février	Cinéma	Familles Rurales

SEPTEMBRE			
2	Septembre	Vétathlon et Marche	VCB et Générations Mouvement
14	Septembre	Cinéma	Familles Rurales

MARS			
16	Mars	Cinéma	Familles Rurales
17	Mars	Carnaval	Amicale Laïque Ecole
23	Mars	Concours de Belote	Générations Mouvement
26 29	Mars	Chorale école	Ecole Claire Fontaine

OCTOBRE			
13	Octobre	Repas	Générations Mouvement
19	Octobre	Cinéma	Familles Rurales
20	Octobre	Marmite Sarthoise	AFA
27 ou 28	Octobre	Gala des Séniors	CCAS

AVRIL			
13	Avril	Cinéma	Familles Rurales
19	Avril	Spectacle pour enfants de l'école	Ecole de Musique CDC

NOVEMBRE			
10	Novembre	Cérémonie du 11 Novembre	Commune
16	Novembre	Cinéma	Familles Rurales
17	Novembre	Couscous	Chasseurs Belinois
24	Novembre	Repas	Supporters Tango

JUIN			
2	Juin	Repas association	Vélo Club Belinois
15	Juin	Cinéma	Familles Rurales
30	Juin	Fête de l'école	Amicale Laïque et école

DECEMBRE			
7-8	Décembre	Téléthon	Commune et assos
14	Décembre	Concours de Belote	Générations Mouvement
20	Décembre	Repas Noël Ecole	Commune
21	Décembre	Cinéma	Familles Rurales

Le SMiDeN (Syndicat Mixte pour le Développement Numérique) des Communautés de Communes de l'Orée de Bercé Belinois et du Sud-Est du Pays Manceau répond à vos attentes.

Apprendre à maîtriser votre tablette, à créer un diaporama à partir de vos photos personnelles, à envoyer un courriel ou tout simplement utiliser sans problèmes son ordinateur... Les trois animateurs Audrey, Pernelle et Willy, vous accueillent dans les deux cybercentres à Parigné-l'Evêque et à Ecommoy et vous accompagnent pour vous familiariser au monde du numérique et à ses outils :

- à Parigné-l'Evêque les lundis de 14h00 à 18h00, les mercredis et jeudis de 9h00 à 12h00
- à Ecommoy les mardis de 9h00 à 12h00, les mercredis et vendredis de 14h00 à 18h00

L'informatique, un monde nouveau pour vous ? Prenez le temps de comprendre son fonctionnement. « Nous aimons faire progresser nos adhérents à leurs rythmes et expliquer simplement les choses » confirme Audrey. C'est d'autant plus important aujourd'hui alors que les démarches administratives sont en cours de dématérialisation.

Les nouveautés en 2018 : Lors de l'ouverture au public, il vous sera possible de bénéficier d'un accompagnement individuel tarifié à 15 € pour l'heure. Pour cela prenez rendez-vous avec les animateurs. L'accès au wifi sera gratuit. Les sessions d'initiation initialement prévues sur une durée de 9h seront décomposées en différents ateliers de 3h. Retrouvez la liste des ateliers dans nos actualités sur www.smiden.fr. Il vous sera proposé tout au long de l'année des ateliers délocalisés dans certaines communes. Nos ateliers en 2018 : Retrouvez l'ensemble de nos activités et nos dates sur notre site www.smiden.fr. « Pour la rentrée, pourquoi ne pas offrir des cours d'initiations informatiques à votre famille ? Il n'y pas d'âge pour commencer à apprendre » témoigne Pernelle, coordinatrice du pôle multimédia.

Vos commerçants :

BLORVILLE ARNAUD	Commerçant ambulant Manège de Bois-Confiserie	«L'Épine»	02 43 39 38 63
BRIERE PHILIPPE	Fromages de chèvre	«La Bretonnière»	02 43 87 48 40 06 79 92 17 26
CHEZ ALICE	Alimentation générale, tabac, journaux	2 rue Saint Mamert	02 43 87 45 56
CBON-CBIO	Magasin Bio, alimentation, cosmétique, hygiène	21, rte de Château l'Hermitage	02 43 27 78 92 cbon-cbio@orange.fr
EXPRESSIVE COIFFURE L'AUDONIEN	Coiffure mixte Bar, restaurant, traiteur Plats à emporter	9 Place des Comtes de Belin 6 Place des Comtes de Belin	02 43 87 72 79 02 43 21 14 38
LE FOURNIL DE SAINT OUEN	Boulangerie, pâtisserie	6, rue Saint Mamert	02 72 16 12 08

Vos artisans :

AD TERRASSEMENT	Entreprise de terrassement	«Longue Lande»	02 43 87 48 55
AVRILLON Daniel			06 50 21 04 86
AGRIAL S.C.A.			
CONSTANT CÉLINE	Silo Stockage Céréales	«Le Pavillon»	
COUVERTURE DU BELINOIS	Coiffure à domicile et Esthétique	2, route de la Guimaudière	06 73 50 44 72
	Charpente, couverture, Zinguerie, menuiserie, aménagement de combles	«La Briolette»	02 43 77 96 37
C.T TERRASSEMENT	Tous travaux de terrassement Assainissement traditionnel et phyto-assainissement	19 route de la Fouquellerie	02 43 87 53 71
DUBOIS GUILLAUME	Carreleur	19, route de la Poissonnière	02 43 87 46 35 06 03 68 43 30
DUFRESNE Pierre	Plomberie, chauffage, VMC, salle de bains	4 route de la Guimaudière	06 26 50 25 65
GAUCHER MICKAEL	Ravalement de façades	6 rue de la Forge	02 43 84 32 19
GENDRON ERIC	Débardage forestier	«La Boisardière»	02 43 42 72 65
GOUBIL Alexis	Charpente, couverture, zinguerie	16 route des Trois Maillets	07 60 46 04 26
LEROI PASCAL EURL	Entreprise générale de bâtiments	«La Grande Jaterie»	02 43 87 48 26
	Tous travaux assainissement et fosses septiques		
POUCE ET LINA	Fabrication mobiles musicaux	7, place des Comtes de Belin	09 53 81 87 51
RAMONAGE DU BELINOIS	Tous travaux de ramonage	2, route de la Tuffière	02 43 87 48 38
GLAVIER Dominique			
S2M DENTAIRE	Matériel médical et dentaire	«Les Têtes»	02 43 80 53 76
S.E.G. ARTISAN	Electricité conseils et qualité	«La Balisière»	06 85 22 94 85
DUPRE Emmanuel			
THEVENOT STEPHANE	Plomberie, sanitaire	2, route de la Lainerie	06 40 19 55 45
TUFFIERE DÉCO	Entreprise de décoration intérieure Parquets flottants, enduits à la chaux	3, route de la Tuffière	02 43 42 63 70

Gîte :

JOUANNEAU Yohann et Nadège	Location de salle, gîte	«La Maillardière »	06 83 87 44 71
---------------------------------------	-------------------------	--------------------	----------------

Vos travaux : les démarches

Vous entrepenez de réaliser un élagage, une rénovation ou un aménagement des espaces verts sur votre domaine privé, ... Attention des réseaux souterrains et aériens sont peut être à proximité !

Chaque année, plus de 100 000 dommages sont déplorés lors de travaux effectués au voisinage des 4 millions de kilomètres de réseaux aériens ou souterrains implantés en France. Ces incidents entraînent des arrêts de chantiers, une interruption des services publics, et des perturbations de la circulation sur les voies publiques.

Dans le cadre du plan d'actions anti-endommagement des réseaux, le téléservice www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr a été mis en place par le gouvernement depuis 2012 afin de prévenir les accidents et incidents lors de travaux réalisés à proximité de réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques.

Concrètement, toute personne envisageant de réaliser des travaux a l'obligation de consulter ce nouveau téléservice afin d'obtenir la liste des exploitants auxquels ils devront adresser les nouvelles déclarations réglementaires de projet de travaux (DT) et d'intention de commencement de travaux (DICT).

Les exploitants concernés par l'emprise du chantier (Enedis, GRDF, Orange, RTE, ...) vous fourniront alors les préconisations qu'il convient d'appliquer pour réaliser votre chantier en toute sécurité. Si besoin, une protection ou un déplacement du réseau devra être réalisé le temps de vos travaux.

Pour en savoir plus : www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

*Vos démarches administratives sur :
www.service-public.fr*

Elagage :

comment vivre en toute sécurité au voisinage des lignes électriques ...

La chute d'arbres ou de branches sur le réseau électrique est la première cause des coupures de courant électrique.

On ne peut pas éviter une tempête mais on peut empêcher des arbres mal implantés ou mal entretenus de blesser des personnes, de provoquer des coupures d'électricité, d'endommager les réseaux, d'entraîner de lourds dommages et intérêts... aux propriétaires d'arbres concernés.

Si vous êtes propriétaire d'un terrain à proximité du domaine public (trottoirs, routes, chemins), il vous appartient d'élaguer régulièrement votre végétation sur votre propriété afin d'éviter que les branches ne surplombent le domaine public.

Soyez vigilant : avant tout élagage, il est indispensable de vous renseigner sur les démarches à effectuer.



